

Délibération affichée, rendue exécutoire, après transmission au Contrôle de la Légalité le: AR n°:

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA CREATION DE HUIT POSTES D'ALTERNANTS

Le 19 novembre 2020, le Comité syndical de Seine & Yvelines Numériques s'est réuni de manière dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le 12 novembre 2020.

Vu la délibération 2020-CSYN-35 relative à la modification des statuts et du règlement intérieur de Seine-et-Yvelines Numérique

Vu les articles 3 et 9 du Règlement intérieur,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants ; Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34;

Vu la Convention collective nationale des télécommunications du 26 avril 2000 (IDCC 2148) en vigueur

Vu la délibération du Comité syndical du 27 avril 2017 par laquelle il a été décidé d'appliquer la convention collective nationale des télécommunications ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique tels que modifiés par délibération du Comité syndical n°2020-CSYN-48 du 22 juin 2020;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité syndical;

Considérant qu'il appartient au Comité syndical de créer les emplois nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

Considérant qu'il y a lieu de préparer le départ de certains collaborateurs en assurant la continuité de l'activité dans de bonnes conditions et d'assumer une charge de travail temporaire dans certains secteurs;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 - APPROUVE la création à compter du 1er novembre 2020 :

ADMINISTRATION

- du poste de Alternant Assistant RH (équivalent au grade « rédacteur », cat. C)
- du poste de Alternant Administratif (équivalent au grade « rédacteur », cat. C)

VIDEOPROTECTION

du poste de Alternant Vidéoprotection (équivalent au grade « rédac DEur », cat. C) Date de télétransmission : 20/11/2020

Accusé de réception en préfecture 078-200062248-20201119-2020-CSSYN-61-

Date de réception préfecture : 20/11/2020

Seine-et-Yvelines Numérique - 15 bis, avenue du Centre - 78 280 Guyancourt — www.sy-numerique.fr

INFRASTRUTURES

- du poste de Alternant Infrastructures (équivalent au grade « rédacteur », cat. C)

NUMERIQUE EDUCATIF

du poste de Alternant Numérique Educatif Groupe C (équivalent au grade « rédacteur », cat.
C)

DIRECTION DES SERVICES

- du poste de Alternant Services Groupe C (équivalent au grade « rédacteur », cat. C)

DIRECTION DEVELOPPEMENT QUALITE TRANSFORMATION

- du poste de Alternant Développement Groupe C (équivalent au grade « rédacteur », cat. C)
- du poste de Alternant Assistant Communication et Marketing (équivalent au grade « rédacteur », cat. C)

Article 2 - DIT que les crédits nécessaires sont et seront inscrits aux budgets, pour la rémunération, au chapitre 012 article 64111.

Artilce 3 - APPROUVE la modification du tableau des effectifs suivant :

Réf interne	Intitulé du poste	Réf. con colle		Réf. Fonction publique territoriale
		Groupe	Seuil	Grade
	Direction			
D1	Directeur Général	Sans	objet	Administrateur
D2	Directeur Général Délégué	G	2	Ingénieur en Chef
	Administration			
ADM1	Secrétaire Général	F	1	Attaché
ADM2	Responsable des Ressources Humaines	F	1	Attaché
ADM3	Attaché de Direction	E	1	Attaché
ADM4	Gestionnaire administrative et comptable	E	1 bis	Rédacteur
ADM5	Comptable	С	3	Rédacteur
ADM6	Juriste Commande Publique	E	1	Attaché
ADM7	Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
ADM8	Comptable	С	1	Rédacteur
ADM9	Renfort administratif	С	3	Rédacteur
ADM10	Responsable comptable	F	1	Attaché
ADM11	Alternant Administratif	*	*	Rédacteur
ADM12	Alternant Assistant RH	*	*	Rédacteur
	Vidéoprotection			
VP1	Directeur métier sureté électronique	G	1	Attaché
VP2	Directeur de programme « vidéoprotection »	F	1	Ingénieur
VP3	Expert logiciel Vidéoprotection	E	1	Ingénieur
VP4	Chef de projet technique sureté	F	1	Ingénieur
VP5	Alternant Vidéoprotection	*	*	Rédacteur
	Infrastructures			
INF1	Responsable Architectures et Infrastructures	F A	cousé de ré	ception en préfecture 248-20201119-2020-CSSYN-

DE Date de télétransmission : 20/11/2020 Date de réception préfecture : 20/11/2020

Seine-et-Yvelines Numérique - 15 bis, avenue du Centre - 78 280 Guyancourt — www.sy-numerique.fr

INF2	Chef de projet réseaux et systèmes	E	1 bis	Ingénieur	
INF3	Directeur de projets THD	F	2	Ingénieur	
INF4	Ingénieur réseau & systèmes	Е	3	Ingénieur	
INF5	Superviseur travaux	D	1	Ingénieur	
INF6	Directeur de projets THD - Adjoint	F	2	Ingénieur	
INF7	Alternant Infrastructures	*	*	Rédacteur	
	Numérique éducatif				
NE1	Directeur activité "numérique pour l'éducation"	F	2	Attaché	
NE2	Chef de projets	E	3	Attaché	
NE3	Chef de projets	Е	1 bis	Attaché	
NE4	Directeur de projets	F	2	Ingénieur	
NE5	Chef de projets	Е	3	Ingénieur	
NE6	Chargé de relations extérieures	Е	1bis	Ingénieur	
NE7	Admnistrateur système et réseau	F	3	Ingénieur	
NE8	Directeur de projet ENT - Directeur Adjoint Métier NE	F	2	Attaché	
NE9	Alternant Numérique Educatif	*	*	Rédacteur	
	Direction des Services				
SE1	Directeur des services et infrastructures	G	2	Ingénieur	
SE2	Responsable Service Client	E	3	Attaché	
NE10	Adjoint technique équipe maintenance des équipements numériques	, D	1	Agent de maitrise	
NE11	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE12	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE13	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE14	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE15	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE16	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE17	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE18	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE19	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE20	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE21	Technicien	С	1	Agent de maitrise	
NE22	Technicien - renfort	С	1	Agent de maitrise	
SE10	Gestionnaire de parc-des services ITSM	Е	1bis	Ingénieur	
SE11	Responsable Infogérance	F	2	Ingénieur	
SE12	Responsable Infogérance	F	*	Ingénieur	
SE13	Responsable du CDSI	E	1	Attaché	
SE14	Opérateur de videoprotection adjoint responsable	D	(*)	Rédacteur	
SE15	Opérateur de videoprotection	С	1	Agent de maitrise	
SE16	Opérateur de videoprotection	С	1	Agent de maitrise	
SE17	Opérateur de videoprotection	С	1	Agent de maitrise	
SE18	Opérateur de videoprotection	С	1	Agent de maitrise	
SE19	Opérateur de videoprotection	С	Accusé(de r	ccusé (de réception tede préfet titiese 8-200062248-20201119-2020-CSSYN-61	
	Responsable Opérationnel de projet	E	078-200062248-20201119-2020-CSSYN-6- DE 1 Attaché Date de télétransmission : 20/11/2020		

3/6

SE21	Incident Change Manager	E	1	Attaché
SE22	Responsable Opérationnel de la Sécurité du SI	F	1	Attaché
SE23	Alternant Services	*	*	Rédacteur
	Direction développement, qualité, transformation			
CRE1	Responsable de la communication et du Marketing	E	3	Attaché
CRE2	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE3	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE4	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE5	Attaché Technico-commercial	E	3	Attaché
CRE6	Directeur du Développement	F	1	Attaché
CRE7	Alternant Assistant Communication/marketing	*	*	Rédacteur
CRE8	Alternant Développement	*	*	Rédacteur
	Archivage Electronique			
AE1	Directeur Métier Archivage Eletronique	F	1	Attaché
AE2	Expert Métier Archivage Electronique	Е	1	Attaché
	YNCA			
CA1	Responsable Centrale d'Achats	E	3	Attaché
CA2	Acheteur - renfort	E	1	Attaché
	РМО			
PMO1	PMO Central	F	1	Attaché

(*) : le seuil (déterminé au regard de la convention collective) correspond au niveau d'ancienneté du salarié recruté ; il ne peut etre arreté qu'au moment du recrutement effectif.

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Président du Comité Syndical Seine-et-Yvelines Numérique

COMITÉ SYNDICAL

Délibération relative à la création de deux postes temporaires et à la mise à jour du tableau des effectifs

Président de séance : M. Pierre BEDIER

<u>Présents</u>: M. Bertrand COQUARD, M. Daniel COURTES, M. Michel DELAMAIRE, Mme Cécile DUMOULIN, M. François GARAY, Mme Anne HERY LE PALLEC, Mme Nathalie LEANDRI, Mme Marie-Pierre LIMOGE, M. André MANCIPOZ, Mme Gaëlle PELATAN, M. Benoit POUYET, M. Serge QUERARD, M. Cyril SAMSON, M. Paul SUBRINI, M. Jean-Marie TETART, M. Dominique TURPIN

Dont

Pouvoir: 0

<u>Absents EXCUSÉS</u>: M. Eddie AÏT, Mme Ghislaine HAUETER, M. Cédric PEMBA-MARINE, M. Laurent RICHARD, Mme Aurélie TAQUILLAIN, Mme Pauline WINOCOUR LEFEVRE

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	23	12	16

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture 078-200062248-20201119-2020-CSSYN-61-DE

Date de télétransmission : 20/11/2020 Date de réception préfecture : 20/11/2020

Résultat du vote

Délégué	Modalité (en présentiel, à distance ou représenté)	Sens du vote
M. Bertrand COQUARD	À DISTANCE	POUR
M. Daniel COURTES	À DISTANCE	POUR
M. Michel DELAMAIRE	À DISTANCE	POUR
Mme Cécile DUMOULIN	À DISTANCE	POUR
M. François GARAY	À DISTANCE	POUR
Mme Anne HERY LE PALLEC	À DISTANCE	POUR
Mme Nathalie LEANDRI	À DISTANCE	POUR
Mme Marie-Pierre LIMOGE	À DISTANCE	POUR
M. André MANCIPOZ	À DISTANCE	POUR
Mme Gaëlle PELATAN	À DISTANCE	POUR
M. Benoit POUYET	À DISTANCE	POUR
M. Serge QUERARD	À DISTANCE	POUR
M. Cyril SAMSON	À DISTANCE	POUR
M. Paul SUBRINI	À DISTANCE	POUR
M. Jean-Marie TETART	À DISTANCE	POUR
M. Dominique TURPIN	À DISTANCE	POUR

Accusé de réception en préfecture 078-200062248-20201119-2020-CSSYN-61-DE Date de télétransmission : 20/11/2020 Date de réception préfecture : 20/11/2020 Date de réception préfecture : 20/11/2020